

# Une personne active !

Pour le président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ), M. Jean-François Samray, que le *Communiqué* a récemment rencontré pour vous, l'écoute, la capacité de synthèse, la conviction, la résilience et le leadership seraient les qualités requises pour mener à bien les activités de l'organisme. Doté d'un dynamisme convaincant, c'est avec passion que, chaque jour, il s'affaire à défendre les intérêts des siens.

Diplômé de l'Université de Sherbrooke en économie, avec des études supérieures en sciences politiques, effectuées à l'Université de Montréal, il a entrepris sa carrière à titre de viticulteur, puis s'est joint à l'Union des producteurs agricoles, avant d'être choisi pour tenir les rênes de l'AIEQ, en 2005. L'Association compte près de 160 membres, lesquels emploient environ 50 000 personnes dans un secteur névralgique prometteur. Elle regroupe des producteurs d'électricité comme Hydro-Québec, des distributeurs d'électricité, des firmes de génie-conseil, des manufacturiers, des universités, des architectes et des avocats.

À titre de porte-parole de l'organisme, les principaux défis de M. Samray consistent à faire connaître et à promouvoir tout ce qui correspond à la production, au transport, à la distribution et à l'utilisation de l'énergie électrique, à mieux faire comprendre les réalités de l'industrie et à tenter d'orienter l'opinion publique. Cela l'amène à travailler de concert avec une équipe chevronnée pour développer des indicateurs-clés, analyser la dimension environnementale des enjeux auxquels l'industrie électrique est confrontée, puis prendre position sur la place publique, auprès des instances gouvernementales comme la Régie de l'énergie et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). 18 membres siègent au conseil d'administration de l'organisme. Pour M. Samray, « au sein d'une organisation, quand les règles sont bien établies, les gens se font confiance et adhèrent à une vision commune, à un plan stratégique, c'est très motivant. Personnellement, j'aime bien l'animation d'une vie associative et voir comment se développent les consensus ». Maints bénévoles prêtent également main-forte à l'équipe permanente de l'AIEQ, constituée de cinq personnes, en participant à divers comités.

Favorisant la communication entre les membres, M. Samray voit également à l'orchestration d'une fort belle et intéressante publication, publiée trois fois par année, intitulée CHOC. À cela s'ajoutent la gestion d'activités de réseautage et de déjeuners-conférences où d'illustres personnalités sont conviées, ainsi que la préparation de mémoires à être présentés en commissions par-



M. Jean-François Samray

lementaires, entre autres. L'industrie électrique mise beaucoup sur la recherche technologique et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Aussi, M. Samray préside l'Institut en génie de l'énergie électrique. Il désire intéresser les jeunes à son secteur d'activité. De plus, il siège à de nombreux comités externes, dont la Table de concertation de l'industrie électrique.

Pour M. Samray, « le Centre patronal joue pleinement son rôle. Il est clair que, dans une perspective de changements et de renouvellement, les gestionnaires et les employés doivent être formés en santé-sécurité. L'entreprise doit tendre à diminuer ses accidents de travail, car la main-d'œuvre est précieuse et rare. En ce sens, par ses services en SST, le Centre patronal nous libère beaucoup. »

Vis-à-vis une concurrence très présente sur le continent en matière d'énergie, l'industrie électrique se doit de consolider ses efforts. Pour le président-directeur général de l'AIEQ, le recyclage et la récupération revêtent une grande importance, tout comme le développement de nouvelles infrastructures hydrauliques. « L'hydroélectricité, ajoute-t-il, a été et demeure un moteur incroyable de développement économique, social et environnemental. C'est une énergie propre et renouvelable. L'offre doit également suivre la demande. S'il n'y a pas de développement, à long terme, on risque d'en faire les frais. Rien ne doit être pris pour acquis, car rien n'est immuable. Il faut choisir ses réformes et ne pas penser tout changer d'un seul coup ! »